

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03861 Numéro SIREN : 789 171 956 Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2021 sous le numéro de dépôt 12732



APLITEC

4 – 14 Rue Ferrus
75014 PARIS



AUDIT GESTION EXPERTISE

10 Rue Vandrezanne
75013 Paris

BVAV FINANCIAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €
Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Titres immobilisés » de la rubrique « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels indique les modalités d'évaluation et de dépréciation des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et leur correcte application, apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations, et vérifié les informations figurant dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

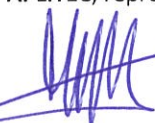
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

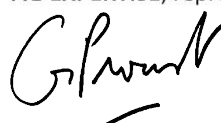
Les Commissaires aux comptes,

APLITEC, représentée par



Margaret MARTI

AG EXPERTISE, représentée par



Grégoire PROUST

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 824 900		3 824 900	3 599 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 824 900		3 824 900	3 599 900
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	37 032		37 032	152 563
	Autres créances	1 014 092		1 014 092	1 115 901
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	119 977		119 977	
	Charges constatées d'avance	8 430		8 430	
	TOTAL (III)	1 179 531		1 179 531	1 268 464
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 004 431		5 004 431	4 868 364

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000 000	3 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	52 455	40 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	996 653	771 786
	Résultat de l'exercice	12 137	236 702
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 061 245	4 049 108
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 136	12 120
	Emprunts et dettes financières divers	73 673	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 566	55 703
	Dettes fiscales et sociales	730 571	751 433
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 437	
	Produits constatés d'avance (1)	7 802	
	Total des dettes	943 186	819 256
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 004 431	4 868 364
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		12 137,13	236 701,53
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		943 186	819 256
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 136	12 120

Compte de Résultat

		31/12/2020		31/12/2019	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 679 208	100,00	2 262 846	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	2 679 208	100,00	2 262 846	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 845	0,11	413	0,02
	Autres produits	15		508	0,02
	Total des produits d'exploitation	2 682 067	100,11	2 263 767	100,04
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	302 633	11,30	100 356	4,43
	Impôts, taxes et versements assimilés	63 564	2,37	42 809	1,89
	Salaires et traitements	1 616 595	60,34	1 264 889	55,90
	Charges sociales du personnel	678 738	25,33	529 250	23,39
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges	308	0,01	2 372	0,10
	Total des charges d'exploitation	2 661 839	99,35	1 939 675	85,72
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 228	0,76	324 092	14,32
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers					
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		20 228	0,76	324 092	14,32
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles		5 057	0,19	1 600	0,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 057)	-0,19	(1 600)	-0,07
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 034	0,11	85 790	3,79
TOTAL DES PRODUITS		2 682 067	100,11	2 263 767	100,04
TOTAL DES CHARGES		2 669 930	99,65	2 027 065	89,58
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 137	0,45	236 702	10,46

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 004 431 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 682 067 euros** et un total **charges** de **2 669 930 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **12 137 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Le chiffres d'affaires se décomposent comme suit :

Prestations de services à la société ABVV Automobiles :	1.922.876 €
Prestations de services à la société AVVB Automobiles :	393.842 €
Management Fees à la société ABVV Automobiles :	327.432 €
Management Fees à la société AVVB Automobiles :	12.000 €
Prestations de publicité à la société ABVV Automobiles :	18.908 €
Prestations de publicité à la société AVVB Automobiles :	4.139 €
Prestations de publicité à la société ABVV MOBILITY :	12 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 et ultérieurs relatifs au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation.
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans la présentation des comptes n'a été apporté.

Les modes et méthodes d'évaluation spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Crise sanitaire Covid-19 :

Les comptes ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les filiales du Groupe ont subi une forte baisse de leur activité. Ainsi, afin de faire face à la perte de chiffre d'affaires engendrée par la crise sanitaire, la société a mis en plan un plan de continuation de l'activité à travers différentes mesures :

- Fermeture des différentes sites de ventes du Groupe,
- Mise en place de chômage partiel, pendant les fermetures obligatoires. A cet effet, la société a perçu une indemnisation de 110.160 € au titre de l'année 2020.

Nouvelles filiales :

Au 23 avril 2020, la société a souscrit à 100% au capital de la société ABVV Mobility services pour un montant total de 15.000 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 10 juin 2020, la société a souscrit à 100% au capital des sociétés BVVA Automobiles et VAVB Automobiles pour un montant total de 10.000 € chacune.

En date du 13 octobre 2020, la société a souscrit à l'augmentation de capital de la société VAVB Automobiles à hauteur de 190.000 € en numéraire.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Crise sanitaire Covid-19 :

La société BVAV FINANCIAL surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 sur ses activités. En tout état de cause, la continuité d'exploitation de la société n'est à ce jour pas compromise.

Apport de titres de SCI & Augmentation de capital :

En date du 26 avril 2021, 4 contrats d'apports ont été signés, aux termes desquels Monsieur et Madame IZIKIAN, ainsi que leurs enfants ont fait apport à la société BVAV FINANCIAL, de la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans les sociétés suivantes :

- SCI DU PAYS DE FRANCE : 2.500 parts sociales évaluées à 982.131 euros
- SCI MASSIS SOA : 100 parts sociales évaluées à 2.005.565 euros
- SCI LIBERTE HAYASTAN : 3.850 parts sociales évaluées à 956.134 euros
- SCI AKABI CHANTILLY : 1.000 parts sociales évaluées à 2.389.132 euros

Ces apports ont été rémunérés par l'attribution aux apporteurs de 22.091 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale, avec une prime d'émission de 186,66 euros par action.

Suite à ces apports, il est prévu lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire d'augmenter le capital de la société BVAV FINANCIAL à la somme de 5.209.100 euros, divisé en 52.091 actions de 100 euros chacune.

A travers cette opération, le périmètre des comptes consolidés 2021 va donc être modifié afin d'y intégrer ces 4 nouvelles structures.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 14 536 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 14 536 €HT
 - dont 7 286 € HT par le cabinet APLITEC
 - et 7 250 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la politique générale de l'entreprise, le calcul des indemnités de fin de carrière a été réalisé selon les hypothèses suivantes :

- le taux de turnover en fonction de la catégorie du salarié :

CADRE : turn-over faible,

EMPLOYE : turn-over faible,

MAITRISE : Turn-over faible

- le départ volontaire du salarié à l'âge de 62 ans (sauf dérogation individuelle) ;

- un taux de cotisations sociales de 40 %.

Sur ces bases le montant de l'indemnité de fin de carrière et du capital de fin carrière, s'élève à 273 K€, dont 52 K€ restant à la charge de l'entreprise, l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 20 ans dans la profession.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 599 900		225 000			3 824 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 599 900		225 000			3 824 900
TOTAL		3 599 900		225 000			3 824 900

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		362 631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	90 326	90 326
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS REM DUES</i> <i>ORG SOCIAUX CHRG A PAYER</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	151 804 74 697 32 367	258 867
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	13 437	13 437

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2020

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				

TOTAL GENERAL

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	37 032	37 032	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	770	770	
	Impôts sur les bénéfices	82 756	82 756	
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 080	75 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	855 486	855 486	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	8 430	8 430	
	TOTAL DES CREANCES	1 059 554	1 059 554	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	1 136	1 136		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	116 566	116 566		
	Personnel et comptes rattachés	152 119	152 119		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 943	194 943		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	339 219	339 219		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	44 290	44 290		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	73 673	73 673		
	Autres dettes	13 437	13 437		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 802	7 802		
	TOTAL DES DETTES	943 186	943 186		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		37 802
Autres créances clients <i>CLIENTS - FAE</i>	37 032	37 032
Autres créances <i>ORG SOCIAUX PROD A REC</i>	770	770

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	30 000,00	100,0000	3 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	30 000,00	100,0000	3 000 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	40 620	11 835			52 455
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	771 786	224 867			996 653
Résultat de l'exercice	236 702	(236 702)		12 137	12 137
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 049 108			12 137	4 061 245

Date de l'assemblée générale 30/09/2020

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 049 108

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 049 108

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 12 137

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires			
	Employés		17	
	Ouvriers			
	TOTAL		29	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
CAUTION SOLIDAIRE BVAV / AVVB - Prêt Crédit Agricole	500 000	
CAUTION SOLIDAIRE BVAV / AVVB - Prêt CIC	1 590 000	
GARANTIE A PREMIERE DEMANDE BVAV / AVVB - Contrat FCA	310 616	
	2 400 616	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	2 400 616	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2020

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	1 750 000	6 014 666	100,00	3 000 000	3 000 000
SAS AVVB AUTOMOBILES	600 000	493 752	99,99	599 940	599 940
SAS BVVA AUTOMOBILES	10 000		100,00	10 000	10 000
SAS VAVB AUTOMOBILES	200 000		100,00	200 000	200 000
SAS ABVV MOBILITY SERVICES	15 000		100,00	15 000	15 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	843 292		65 489 111	71 249	
SAS AVVB AUTOMOBILES	(73 673)		14 363 074	(7 146)	
SAS BVVA AUTOMOBILES	125				
SAS VAVB AUTOMOBILES	9 138				
SAS ABVV MOBILITY SERVICES	2 931				
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Nouvelles filiales :

Soulignons que les 3 nouvelles filiales, BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES et ABVV MOBILITY SERVICES, clôturent pour la première fois leurs comptes au 31 décembre 2021.

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2020

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON - 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS		

Sociétés Consolidées par Intégration globale:

- ABVV Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE (95500), détenu à 100% par BVAV FINANCIAL SAS.

- AVVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GOUVIEUX (60270), détenu à 99.99 % par BVAV FINANCIAL SAS

- ABVV Mobility Services SAS, dont le siège social se situe à ROISSY EN FRANCE (95700), détenu à 100 % par BVAV FINANCIAL SAS

- VAVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE (95500), détenu à 100 % par BVAV FINANCIAL SAS

- BVVA Automobiles SAS, dont le siège social se situe à EPINAY (93800), détenu à 100 % par BVAV FINANCIAL SAS

BVAV FINANCIAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 12 137 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 137 euros
------------------------	--------------

A la « Réserve légale » (5% du résultat)	607 euros
--	-----------

Solde	----- 11 530 euros
-------	-----------------------

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élèvera ainsi à 11 530 euros.

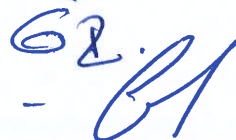
Conformément aux résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 septembre 2020, l'Assemblée Générale maintient sa décision d'affecter le compte « Report à Nouveau » au compte « Autres Réserves » qui s'élèvera ainsi à 1 008 183 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Grégoire IZIKIAN**





APLITEC

4 – 14 Rue Ferrus
75014 PARIS



10 Rue Vandrezanne
75013 Paris

BVAV FINANCIAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €
Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Titres immobilisés » de la rubrique « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels indique les modalités d'évaluation et de dépréciation des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et leur correcte application, apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations, et vérifié les informations figurant dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

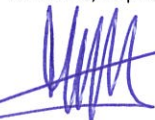
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

Les Commissaires aux comptes,

APLITEC, représentée par



Margaret MARTI

AG EXPERTISE, représentée par



Grégoire PROUST

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 824 900		3 824 900	3 599 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 824 900		3 824 900	3 599 900
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	37 032		37 032	152 563
	Autres créances	1 014 092		1 014 092	1 115 901
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	119 977		119 977	
	Charges constatées d'avance	8 430		8 430	
	TOTAL (III)	1 179 531		1 179 531	1 268 464
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 004 431		5 004 431	4 868 364

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000 000	3 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	52 455	40 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	996 653	771 786
	Résultat de l'exercice	12 137	236 702
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 061 245	4 049 108
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 136	12 120
	Emprunts et dettes financières divers	73 673	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 566	55 703
	Dettes fiscales et sociales	730 571	751 433
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 437	
	Produits constatés d'avance (1)	7 802	
	Total des dettes	943 186	819 256
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 004 431	4 868 364
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		12 137,13	236 701,53
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		943 186	819 256
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 136	12 120

Compte de Résultat

		31/12/2020		31/12/2019	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 679 208	100,00	2 262 846	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	2 679 208	100,00	2 262 846	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 845	0,11	413	0,02
	Autres produits	15		508	0,02
	Total des produits d'exploitation	2 682 067	100,11	2 263 767	100,04
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	302 633	11,30	100 356	4,43
	Impôts, taxes et versements assimilés	63 564	2,37	42 809	1,89
	Salaires et traitements	1 616 595	60,34	1 264 889	55,90
	Charges sociales du personnel	678 738	25,33	529 250	23,39
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges	308	0,01	2 372	0,10
	Total des charges d'exploitation	2 661 839	99,35	1 939 675	85,72
RES ULTAT D'EXPLOITATION		20 228	0,76	324 092	14,32
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers					
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières					
RES ULTAT FINANCIER					
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		20 228	0,76	324 092	14,32
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles		5 057	0,19	1 600	0,07
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(5 057)	-0,19	(1 600)	-0,07
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 034	0,11	85 790	3,79
TOTAL DES PRODUITS		2 682 067	100,11	2 263 767	100,04
TOTAL DES CHARGES		2 669 930	99,65	2 027 065	89,58
RES ULTAT DE L'EXERCICE		12 137	0,45	236 702	10,46

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 004 431 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 682 067 euros** et un total **charges** de **2 669 930 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **12 137 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Le chiffres d'affaires se décomposent comme suit :

Prestations de services à la société ABVV Automobiles :	1.922.876 €
Prestations de services à la société AVVB Automobiles :	393.842 €
Management Fees à la société ABVV Automobiles :	327.432 €
Management Fees à la société AVVB Automobiles :	12.000 €
Prestations de publicité à la société ABVV Automobiles :	18.908 €
Prestations de publicité à la société AVVB Automobiles :	4.139 €
Prestations de publicité à la société ABVV MOBILITY :	12 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 et ultérieurs relatifs au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation.
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans la présentation des comptes n'a été apporté.

Les modes et méthodes d'évaluation spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Crise sanitaire Covid-19 :

Les comptes ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les filiales du Groupe ont subi une forte baisse de leur activité. Ainsi, afin de faire face à la perte de chiffre d'affaires engendrée par la crise sanitaire, la société a mis en plan un plan de continuation de l'activité à travers différentes mesures :

- Fermeture des différentes sites de ventes du Groupe,
- Mise en place de chômage partiel, pendant les fermetures obligatoires. A cet effet, la société a perçu une indemnisation de 110.160 € au titre de l'année 2020.

Nouvelles filiales :

Au 23 avril 2020, la société a souscrit à 100% au capital de la société ABVV Mobility services pour un montant total de 15.000 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 10 juin 2020, la société a souscrit à 100% au capital des sociétés BVVA Automobiles et VAVB Automobiles pour un montant total de 10.000 € chacune.

En date du 13 octobre 2020, la société a souscrit à l'augmentation de capital de la société VAVB Automobiles à hauteur de 190.000 € en numéraire.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Crise sanitaire Covid-19 :

La société BVAV FINANCIAL surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 sur ses activités. En tout état de cause, la continuité d'exploitation de la société n'est à ce jour pas compromise.

Apport de titres de SCI & Augmentation de capital :

En date du 26 avril 2021, 4 contrats d'apports ont été signés, aux termes desquels Monsieur et Madame IZIKIAN, ainsi que leurs enfants ont fait apport à la société BVAV FINANCIAL, de la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans les sociétés suivantes :

- SCI DU PAYS DE FRANCE : 2.500 parts sociales évaluées à 982.131 euros
- SCI MASSIS SOA : 100 parts sociales évaluées à 2.005.565 euros
- SCI LIBERTE HAYASTAN : 3.850 parts sociales évaluées à 956.134 euros
- SCI AKABI CHANTILLY : 1.000 parts sociales évaluées à 2.389.132 euros

Ces apports ont été rémunérés par l'attribution aux apporteurs de 22.091 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale, avec une prime d'émission de 186,66 euros par action.

Suite à ces apports, il est prévu lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire d'augmenter le capital de la société BVAV FINANCIAL à la somme de 5.209.100 euros, divisé en 52.091 actions de 100 euros chacune.

A travers cette opération, le périmètre des comptes consolidés 2021 va donc être modifié afin d'y intégrer ces 4 nouvelles structures.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 14 536 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 14 536 €HT
 - dont 7 286 € HT par le cabinet APLITEC
 - et 7 250 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la politique générale de l'entreprise, le calcul des indemnités de fin de carrière a été réalisé selon les hypothèses suivantes :

- le taux de turnover en fonction de la catégorie du salarié :

CADRE : turn-over faible,

EMPLOYE : turn-over faible,

MAITRISE : Turn-over faible

- le départ volontaire du salarié à l'âge de 62 ans (sauf dérogation individuelle) ;

- un taux de cotisations sociales de 40 %.

Sur ces bases le montant de l'indemnité de fin de carrière et du capital de fin carrière, s'élève à 273 K€, dont 52 K€ restant à la charge de l'entreprise, l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 20 ans dans la profession.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 599 900		225 000			3 824 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 599 900		225 000			3 824 900
TOTAL		3 599 900		225 000			3 824 900

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		362 631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	90 326	90 326
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS REM DUES</i> <i>ORG SOCIAUX CHRG A PAYER</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	151 804 74 697 32 367	258 867
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	13 437	13 437

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2020

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				

TOTAL GENERAL

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	37 032	37 032	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	770	770	
	Impôts sur les bénéfices	82 756	82 756	
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 080	75 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	855 486	855 486	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	8 430	8 430	
	TOTAL DES CREANCES	1 059 554	1 059 554	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	1 136	1 136		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	116 566	116 566		
	Personnel et comptes rattachés	152 119	152 119		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 943	194 943		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	339 219	339 219		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	44 290	44 290		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	73 673	73 673		
	Autres dettes	13 437	13 437		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 802	7 802		
	TOTAL DES DETTES	943 186	943 186		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		37 802
Autres créances clients <i>CLIENTS - FAE</i>	37 032	37 032
Autres créances <i>ORG SOCIAUX PROD A REC</i>	770	770

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	30 000,00	100,0000	3 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	30 000,00	100,0000	3 000 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	40 620	11 835			52 455
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	771 786	224 867			996 653
Résultat de l'exercice	236 702	(236 702)		12 137	12 137
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 049 108			12 137	4 061 245

Date de l'assemblée générale 30/09/2020

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 049 108

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 049 108

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 12 137

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires			
	Employés		17	
	Ouvriers			
	TOTAL		29	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
CAUTION SOLIDAIRE BVAV / AVVB - Prêt Crédit Agricole	500 000	
CAUTION SOLIDAIRE BVAV / AVVB - Prêt CIC	1 590 000	
GARANTIE A PREMIERE DEMANDE BVAV / AVVB - Contrat FCA	310 616	
	2 400 616	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	2 400 616	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2020

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	1 750 000	6 014 666	100,00	3 000 000	3 000 000
SAS AVVB AUTOMOBILES	600 000	493 752	99,99	599 940	599 940
SAS BVVA AUTOMOBILES	10 000		100,00	10 000	10 000
SAS VAVB AUTOMOBILES	200 000		100,00	200 000	200 000
SAS ABVV MOBILITY SERVICES	15 000		100,00	15 000	15 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	843 292		65 489 111	71 249	
SAS AVVB AUTOMOBILES	(73 673)		14 363 074	(7 146)	
SAS BVVA AUTOMOBILES	125				
SAS VAVB AUTOMOBILES	9 138				
SAS ABVV MOBILITY SERVICES	2 931				
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avais					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Nouvelles filiales :

Soulignons que les 3 nouvelles filiales, BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES et ABVV MOBILITY SERVICES, clôturent pour la première fois leurs comptes au 31 décembre 2021.

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2020

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON - 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS		

Sociétés Consolidées par Intégration globale:

- ABVV Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE (95500), détenu à 100% par BVAV FINANCIAL SAS.

- AVVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GOUVIEUX (60270), détenu à 99.99 % par BVAV FINANCIAL SAS

- ABVV Mobility Services SAS, dont le siège social se situe à ROISSY EN FRANCE (95700), détenu à 100 % par BVAV FINANCIAL SAS

- VAVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE (95500), détenu à 100 % par BVAV FINANCIAL SAS

- BVVA Automobiles SAS, dont le siège social se situe à EPINAY (93800), détenu à 100 % par BVAV FINANCIAL SAS